

Reims (Marne). Place du Boulingrin

Régis Bontrond



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/11085>
ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012
Pagination : 302-303
ISBN : 978-2-271-07555-0
ISSN : 0153-9337

Référence électronique

Régis Bontrond, « Reims (Marne). Place du Boulingrin » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 42 | 2012, mis en ligne le 05 juin 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/11085>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Archéologie Médiévale

Reims (Marne). Place du Boulingrin

Régis Bontrond

- 1 Le diagnostic réalisé en 2010 sur la place du Boulingrin a donné lieu à la découverte de vestiges liés aux fortifications de la ville de Reims et, plus précisément, il a permis de situer une des principales portes urbaines médiévales. La place du Boulingrin est implantée en limite nord de l'actuel centre-ville. Elle se situe sur le tracé ou à proximité immédiate des différentes enceintes qui ont enclos la ville depuis la protohistoire jusqu'à l'époque médiévale. Le *cardo* antique, ainsi que l'arc monumental dit « porte de Mars », se situent à 50 m à l'ouest de l'emprise de l'opération.
- 2 Au cours du Moyen Âge, un nouveau noyau urbain se développe au sud de la ville autour de l'abbaye Saint-Remi, et la construction d'une nouvelle enceinte est donc décidée à partir de 1209 afin de protéger l'ensemble. La cité est définitivement entourée de remparts en 1358. À partir de la fin du XII^e s., l'arc antique est progressivement intégré dans un château construit à l'initiative des archevêques de Reims, engendrant de nombreux conflits entre ceux-ci et les bourgeois de la ville qui auront finalement gain de cause, avec l'autorisation d'édifier, au plus tard au XIV^e s., une nouvelle porte urbaine, également appelée porte de Mars, à une cinquantaine de mètres à l'est de l'arc antique. Cette porte subit divers remaniements, notamment pour répondre à l'évolution de la poliorcétique, jusqu'à sa destruction dans les années 1850.
- 3 Les fouilles ont mis au jour un complexe défensif urbain médiéval monumental constitué de la porte de Mars à proprement parler, d'une barbacane en chicane, et de larges fossés. Située au sud de l'emprise de la fouille, la porte de Mars a été implantée dans le fossé. Elle se caractérise par deux massifs de maçonnerie rectangulaires symétriques (d'environ 7,50 m sur 4 m) en grand appareil. Les deux massifs ménagent un espace de circulation interne de 2,60 m de largeur. Sur chaque massif, deux contreforts d'angle jumelés étayent l'édifice du côté du fossé. Seuls les contreforts de l'angle NO subsistent. Un autre contrefort, sans doute porteur d'une échaugette, est disposé juste au devant de l'angle reliant la porte à la courtine. Sur la façade est, un petit escalier a été aménagé entre les contreforts. Il dessert les fossés et la barbacane et semble être en lien avec la création du corps de garde disposé sur cette dernière. La partie sud de la porte est prolongée par deux

fondations de mur parallèles en moellons de craie. Les murs d'escarpe sont conservés sur une hauteur de 5,50 m au minimum au niveau du passage entre la porte et la barbacane.

- 4 Le franchissement du fossé entre la porte et la barbacane semble avoir été assuré, dans un premier temps, par un pont mobile basculant, comme le démontre la profonde échancrure intérieure disposée directement sous le passage de la porte entre les deux massifs de maçonnerie. Dans un deuxième temps, le pont-basculant est remplacé par un pont-levis à flèches. L'ancienne fosse sous le passage de la porte est comblée et un mur en biseau est édifié afin de relier les deux massifs. Une nouvelle culée adaptée sur la barbacane préexistante est édifiée pour permettre la retombée de ce nouveau pont mobile plus court que le précédent. Ce pont-levis est probablement remplacé par un pont dormant en bois comme l'attestent les trous de boulins disposés sur les massifs de maçonnerie de la porte et dans le mur de la culée. Dans un dernier temps, le fossé est totalement remblayé comme le démontre la construction d'un mur à l'ouest reliant entre eux les contreforts de la porte et de la barbacane.
- 5 La barbacane couvre une superficie de 300 m² environ. Son mur de soutènement sud est le mieux conservé. Il a été observé sur une hauteur de 5,50 m et ses fondations n'ont pas été atteintes. Il a fait l'objet de plusieurs phases d'aménagement. Deux contreforts partiellement récupérés ont été dégagés. Ils comportent le même type de larmier chanfreiné que celui de la porte.
- 6 À partir du XVIII^e s., les fossés sont progressivement comblés et partiellement réutilisés pour y installer des glacières, notamment dans la partie ouest entre le mur de soutènement de la barbacane et le rempart. Ce remblaiement a permis la conservation des éléments défensifs médiévaux lors du démantèlement des fortifications au XIX^e s. La glacière mise au jour est bien conservée; seule sa voûte a été partiellement détruite. Elle mesure environ 7,50 m de diamètre. Le couloir d'accès est orienté vers le nord. Deux pièces annexes voûtées en berceau et desservies par un escalier tournant complètent dans un deuxième temps cet ensemble.

Reims, place du Boulingrin, vue du sondage profond réalisé au niveau du fossé séparant la porte de Mars (à gauche) et la barbacane (à droite).



INDEX

Année de l'opération : 2011